

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



**JACQUES LE NAY**  
**SÉNATEUR DU MORBIHAN**  
**Newsletter n°176 - 22/03/2023**

**Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan**  
**Bonne lecture !**

***A suivre cette semaine:***

- *Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées*  
 - Mercredi 22 mars à 09h30 : Audition de M. Emmanuel LEVACHER, président d'Arqus, dans la perspective de la loi de programmation militaire.
- *Dans l'hémicycle*  
 - Mercredi 22 mars à 15h : Jacques LE NAY posera une question d'actualité au Gouvernement sur l'attractivité des mandats locaux.



**Sénat Hebdo**



Retrouvez toute l'actualité du Sénat du 20 au 26 mars en cliquant sur ce [lien](#).

**Au Sénat**

***Dans l'hémicycle***

**Les mesures adoptées par le Sénat pour faciliter le ZAN**

Adoptée jeudi soir par les Sénateurs, la proposition de loi adaptant



l'objectif ZAN à la réalité plurielle des territoires vise à faciliter la mise en œuvre de ce dispositif issue de la loi dite Climat et résilience.

« *Les maires n'en peuvent plus et sont exaspérés par une administration tatillonne...et l'objectif ZAN en rajoute* » a déclaré Jacques LE NAY à l'issue de l'examen de ce texte. Il a adressé un courrier à l'ensemble des élus locaux concernés afin d'expliquer les avancées obtenues et dont le sort est désormais entre les mains du Gouvernement et des députés. La newsletter du Groupe Union Centriste accessible [ici](#) détaille ces mesures.

## Réforme des retraites – Le Sénat a adopté le PLFSSR en responsabilité



Le Sénat, représentant des territoires, s'est prononcé en faveur du texte de compromis issu de la Commission mixte paritaire, réunissant députés et sénateurs, sur la réforme des retraites.

Pour Jacques LE NAY, « *les avancées obtenues grâce au Sénat avec le concours significatif du Groupe Union centriste, justifie mon vote favorable sur ce texte* ».

Initiés par sa collègue du Groupe Sylvie VERMILLET, l'extension des rachats de trimestres aux élus locaux et la création d'un droit pour les élus locaux à cotiser sur les indemnités de fonction quel que soit leur montant, ont été maintenus dans le texte final.

Retrouvez sur son site internet le [communiqué de presse du groupe résumant les positions et avancées obtenus détaillées dans une note Bilan de la CMP](#).

## Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

### Observation des élections présidentielles au Monténégro

De jeudi 16 à lundi 20 mars, Jacques LE NAY a participé à l'observation du premier tour des élections présidentielles au Monténégro dans le cadre de la mission envoyée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

A l'issue du vote de dimanche où près de 65% des électeurs



se sont déplacés, Milo DJUKANOVIC, le Président sortant a été crédité de 35% des voix et Jakov MILATOVIC de 29%. Les deux candidats s'affronteront lors d'un deuxième tour le 2 avril prochain. Milo DJUKANOVIC occupe des très hautes fonctions dans le gouvernement depuis 30 ans, en tant que Président ou Premier ministre tandis que Jakov MILATOVIC, économiste de formation, paraît plutôt comme un novice en politique.

Jacques LE NAY, qui a été déployé avec Damine COTTIER, député suisse dans la très belle ville de Kotor, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, et ses collègues ont pu observer le bon déroulement du scrutin et n'ont eu que des observations mineures à reporter.

### **Audition de M. Thomas GOMART, directeur de l'Ifri - Institut français des relations internationales et M. Bruno TERTRAIS, directeur-adjoint de la FRS - Fondation pour la recherche stratégique**



Mercredi 8 mars, la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées a reçu M. Thomas GOMART, directeur de l'Ifri - Institut français des relations internationales et M. Bruno TERTRAIS, directeur-adjoint de la FRS - Fondation pour la recherche stratégique afin d'échanger sur la future loi

de programmation militaire.

A cette occasion, Jacques LE NAY les a interrogés sur leur perception des liens entre les centres de recherches et les travaux de notre Commission. En réponse, ils se sont félicités de la multiplication des auditions de chercheurs par le Sénat et l'Assemblée Nationale ces dernières années. Dans l'autre sens, ils ont invités les chercheurs à lire les très bons rapports des parlementaires. M. Thomas GOMART est allé plus loin en suggérant la mise en place d'un instrument permanent associant parlementaires et chercheurs afin de faire des points stratégiques continus.

### **Rencontre avec un député ukrainien**

Vendredi 10 mars, à l'initiative de son collègue Philippe FOLLIOU, Jacques LE NAY a rencontré Yehor CHERNIEV, député ukrainien, Vice-Président



de la Commission sur la sécurité nationale, la défense et le renseignement du Parlement ukrainien et chef de la délégation-associée à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Les échanges lui ont permis d'éclairer Jacques LE NAY et ses collègues au sujet de la situation sur le terrain, des difficultés rencontrées par les Ukrainiens ainsi que sur les perspectives de ces prochains mois. Ils lui ont bien entendu réaffirmé le soutien de la France dans ce conflit. Dans ce sens, Jacques LE NAY s'est associé avec ses collègues à un courrier adressé au Ministre des Armées pour lui transmettre les attentes de nos amis ukrainiens notamment en matière de livraison d'équipements militaires.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés